

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29394**

Intitulé

Responsable d'activités polytechniques de maintenance nucléaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Lycée Pierre de Coubertin - GRETA MTI 77	Proviseur(e)

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227 Energie, génie climatique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le(la) responsable d'activités polytechniques de maintenance nucléaire est responsable de l'encadrement d'activités polytechniques de maintenance des entreprises de la filière nucléaire.

Ses activités principales sont :

- La fiabilisation des installations nucléaires pour le maintien de la sûreté et l'optimisation de leur disponibilité
- La planification des travaux sur site nucléaire
- Le pilotage d'affaire en milieu nucléaire
- L'organisation générale de chantiers simultanés dans un environnement nucléaire ou d'une partie de ceux-ci
- Le management d'équipes en milieu nucléaire
- La mise en oeuvre de la surveillance d'interventions
- La conduite d'équipements de production sur site nucléaire en toute sûreté
- La gestion de l'aspect réglementaire conventionnel, nucléaire et budgétaire d'une affaire

La certification se décline en 5 blocs de compétences :

- Préparer et organiser des activités de maintenance sur des installations nucléaires
- Superviser des opérations de maintenance sur site nucléaire
- Concevoir et mettre en oeuvre des solutions techniques et opérationnelles adaptées au contexte nucléaire
- Communiquer et valoriser des informations techniques
- Conduire et optimiser l'exploitation d'un équipement sur site nucléaire

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Maintenance en milieu nucléaire : Centre Nucléaire de Production d'Electricité, Centres de recherche et développement, Laboratoires d'essais nucléaires.

Libellés des fonctions accessibles dans le milieu nucléaire :

Préparateur(trice)
Chargé(e) d'affaires
Chef(fe) de chantier
Chargé(e) de travaux superviseur(euse)
Chargé(e) de surveillance
Chargé(e) d'essais
Consultant(e) technique spécialisé(e)
Planificateur(trice)
Chargé(e) de conduite d'installations

Codes des fiches ROME les plus proches :

11309 : Maintenance électrique

Réglementation d'activités :

- Habilitations obligatoires pour exercer les activités citées sur site nucléaire et habilitabilités délivrées avec la certification : Habilitations SCN1/Habilitations RP1/Habilitations M1, B2V, BR.

- Habilitations obligatoires pour exercer les activités citées sur site nucléaire et habilitabilités non délivrées avec la certification : Habilitations SCN2/Habilitations RP2/Habilitations HN3/Habilitations CSQ/Habilitations de spécialités éventuelles (électriques, mécaniques...)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation des compétences professionnelles passe avant tout par des contrôles de connaissances théoriques, puis par des mises en situation professionnelles et des études de cas en centre et en entreprise.

Le jury examinera l'ensemble des travaux et évaluations de l'année, communiqués sous forme de notation, ainsi que les travaux de fin d'études issus du stage/immersion en entreprise sous forme d'un mémoire soutenu à l'oral

Pour l'accès à la certification par la voie de la formation initiale, en cas d'obtention partielle de la certification, le(la) candidat(e) peut se représenter devant le jury dans un délai d'un an. La certification peut être obtenue par la démarche de VAE.

Après un parcours de formation continue, la délivrance de la certification est octroyée unité par unité .

Par VAE, la certification est octroyée partiellement ou entièrement aux candidats(es) :

-ayant une expérience correspondant à 2 blocs de compétences (« Préparer et organiser des activités de maintenance en milieu nucléaire» et « Superviser des activités de maintenance sur site nucléaire »).

-1 année d'expérience professionnelle pouvant être prouvée même à temps partiel par cumul.

-ayant présenté un dossier au jury, décrivant les activités du(de la) candidat(e), et prouvant les compétences attendues.

La formalisation des activités est réalisée dans un dossier (livrets 1 et 2).

La certification est délivrée unité par unité.

Une composante = une unité = un bloc de compétences

5 blocs de compétences constituent la certification :

- Préparer et organiser des activités de maintenance sur des installations nucléaires
- Superviser des opérations de maintenance sur site nucléaire
- Concevoir et mettre en œuvre des solutions techniques et opérationnelles adaptées au contexte nucléaire
- Communiquer et valoriser des informations techniques
- Conduire et optimiser l'exploitation d'un équipement sur site nucléaire

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29394 - Conduire et optimiser l'exploitation d'un équipement sur site nucléaire	<p>Compétences évaluées : Conduire un essai de bon fonctionnement ou de requalification d'un matériel. Interpréter les résultats des mesures, contrôles, vérifications ou essais.</p> <p>Modalité d'évaluation : Mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique concernant des essais ou des requalifications d'équipements nucléaires.</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du 5ème bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29394 - Communiquer et valoriser des informations techniques	<p>Compétences évaluées : Collecter, hiérarchiser et traiter l'information pour le retour d'expérience. Piloter le retour d'expérience lié aux interventions surveillées. Rendre compte au donneur d'ordres (reporting...).</p> <p>Modalité d'évaluation : Mise en situation professionnelle à partir d'un ensemble de cas pratiques portant sur des interventions de maintenance en milieu nucléaire.</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29394 - Superviser des opérations de maintenance sur site nucléaire</p>	<p>Compétences évaluées : Assurer la maîtrise d'œuvre d'un chantier de sa spécialité sur site nucléaire. Mesurer l'avancement. Coordonner l'activité d'une équipe sur site nucléaire. Contrôler la réalisation d'une prestation de maintenance en milieu nucléaire. Organiser, suivre, coordonner la mise en œuvre des chantiers en milieu nucléaire. Fédérer les équipes pour atteindre les objectifs de qualité et de sûreté. S'assurer des bonnes pratiques comportementales des intervenants (attitude interrogative, pratiques humaines de fiabilisation...) Faire appliquer les consignes hiérarchiques. Concevoir et mettre en œuvre un plan de surveillance prenant en compte les exigences réglementaires, contractuelles, conventionnelles et nucléaires.</p> <p>Modalité d'évaluation : Mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique d'interventions de maintenance en milieu nucléaire.</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du 2nd bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29394 - Préparer et organiser des activités de maintenance sur des installations nucléaires</p>	<p>Compétences évaluées : Analyser la fiabilité et la maintenabilité dans le respect de la sûreté nucléaire. Analyser l'organisation fonctionnelle, structurelle et temporelle d'une installation nucléaire. Analyser les risques (sécurité, radiologiques, sûreté, qualité) et mettre en œuvre des parades adaptées. Organiser la stratégie et la logistique de maintenance sur des équipements de site nucléaire. Préparer les interventions de maintenance en tenant compte de leur caractère sensible éventuel. Établir un planning des opérations à réaliser en tenant compte du retour d'expérience et des contraintes (temporelles, chronologiques, réglementaires et de sûreté) liées aux installations nucléaires. Lisser un planning en fonction des ressources humaines, matérielles, logistiques (adéquation charges / ressources) en utilisant les outils spécifiques liés à l'organisation du milieu nucléaire (SdIN : Système d'Information du Nucléaire). Optimiser le déroulement des interventions en fonction des activités sensibles, des analyses de risques et de radioprotection. Rédiger un cahier des clauses techniques particulières (CCTP). S'assurer du respect de la législation du travail et des contraintes liées au milieu nucléaire.</p> <p>Modalité d'évaluation : Mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique portant sur la préparation d'interventions de maintenance en milieu nucléaire.</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29394 - Concevoir et mettre en œuvre des solutions techniques et opérationnelles adaptées au contexte nucléaire	<p>Compétences évaluées : Diagnostiquer les pannes sur un équipement nucléaire. Dépanner, réparer, et remettre en service un équipement nucléaire. Réaliser des opérations de surveillance et d'inspection de maintenance préventive d'une installation nucléaire. Détecter et traiter les écarts matériels, humains et organisationnels.</p> <p>Modalité d'évaluation : Mise en situation professionnelle à partir d'un cas pratique de dysfonctionnements ou défaillances matériels, organisationnels ou humains constatés.</p> <p>Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président(e) du jury : représentant(e) de la profession Nombre de personnes composant le jury : -L'Inspecteur(trice) d'Académie-Inspecteur(trice) Pédagogique Régional (IA-IPR) -Un(e) enseignant(e) dispensant des formations dans le secteur nucléaire -Un(e) représentant(e)d'une société prestataire (ASCO ou ARDATEM) -Un(e) représentant(e) EDF (CNPE signataire de la convention de partenariat) Pourcentage de membres extérieurs(es) à l'autorité délivrant la certification :60% Répartition des représentants(es) des salariés(es) et des employeurs(euses) en pourcentage : Représentants(es) des salariés(es) : 50% Représentants(es) des employeurs(euses) : 50%
En contrat d'apprentissage	X	Président(e) du jury : représentant(e) de la profession Nombre de personnes composant le jury : -L'Inspecteur(trice) d'Académie-Inspecteur(trice) Pédagogique Régional (IA-IPR) -Un(e) enseignant(e) dispensant des formations dans le secteur nucléaire -Un(e) représentant(e)d'une société prestataire (ASCO ou ARDATEM) -Un(e) représentant(e) EDF (CNPE signataire de la convention de partenariat) Pourcentage de membres extérieurs(es) à l'autorité délivrant la certification :60% Répartition des représentants(es) des salariés(es) et des employeurs(euses) en pourcentage : Représentants(es) des salariés(es) : 50% Représentants(es) des employeurs(euses) : 50%

Après un parcours de formation continue	X	Président(e) du jury : représentant(e) de la profession Nombre de personnes composant le jury : -L'Inspecteur(trice) d'Académie-Inspecteur(trice) Pédagogique Régional (IA-IPR) -Un(e) enseignant(e) dispensant des formations dans le secteur nucléaire -Un(e) représentant(e)d'une société prestataire (ASCO ou ARDATEM) -Un(e) représentant(e) EDF (CNPE signataire de la convention de partenariat) Pourcentage de membres extérieurs(es) à l'autorité délivrant la certification :60% Répartition des représentants(es) des salariés(es) et des employeurs(euses) en pourcentage : Représentants(es) des salariés(es) : 50% Représentants(es) des employeurs(euses) : 50%
En contrat de professionnalisation	X	Président(e) du jury : représentant(e) de la profession Nombre de personnes composant le jury : -L'Inspecteur(trice) d'Académie-Inspecteur(trice) Pédagogique Régional (IA-IPR) -Un(e) enseignant(e) dispensant des formations dans le secteur nucléaire -Un(e) représentant(e)d'une société prestataire (ASCO ou ARDATEM) -Un(e) représentant(e) EDF (CNPE signataire de la convention de partenariat) Pourcentage de membres extérieurs(es) à l'autorité délivrant la certification :60% Répartition des représentants(es) des salariés(es) et des employeurs(euses) en pourcentage : Représentants(es) des salariés(es) : 50% Représentants(es) des employeurs(euses) : 50%
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Président(e) du jury : représentant(e) de la profession Nombre de personnes composant le jury : -L'Inspecteur(trice) d'Académie-Inspecteur(trice) Pédagogique Régional (IA-IPR) -Un(e) enseignant(e) dispensant des formations dans le secteur nucléaire -Un(e) représentant(e)d'une société prestataire (ASCO ou ARDATEM) -Un(e) représentant(e) EDF (CNPE signataire de la convention de partenariat) Pourcentage de membres extérieurs(es) à l'autorité délivrant la certification :60% Répartition des représentants(es) des salariés(es) et des employeurs(euses) en pourcentage : Représentants(es) des salariés(es) : 50% Représentants(es) des employeurs(euses) : 50%

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable d'activités polytechniques de maintenance nucléaire" avec effet au 31 juillet 2017, jusqu'au 21 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 étudiants(es) en moyenne par promotion

Autres sources d'information :

[Site Internet du lieu de préparation à la certification - Lycée André Malraux](#)

[Site de l'autorité juridique délivrant la certification : Lycée Pierre de Coubertin](#)

[Site partenaire](#)

Lieu(x) de certification :

Lycée Pierre de Coubertin - GRETA MTI 77 : Île-de-France - Seine-et-Marne (77) [MEAUX]

EPLÉ Lycée Pierre de Coubertin - GRETA MTI 77

Chaussée de Paris

BP 20166

77335 MEAUX Cédex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

EPLÉ Lycée André Malraux - 4, avenue du Lycée - 77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

Historique de la certification :

Septembre 1991 : Début de la FCIL post-BTS « technicien supérieur spécialisé en maintenance nucléaire ».

1995 : Transformation par l'Education nationale de la formation post-BTS en D.N.T.S. (Diplôme National de Technologie Spécialisée).

Journal Officiel relatif à l'ancien diplôme expérimental DNTS maintenance nucléaire :

* Arrêté du 31/05/1995 MENL9500885A ;

* Arrêté du 24/06/2010 N°30 du B.O. année 2010 ;

* Arrêté du 29/06/2016 MENS1614719A